



HAL
open science

La question ouverte de la datation des portes d'Autun

Vivien Barrière

► **To cite this version:**

Vivien Barrière. La question ouverte de la datation des portes d'Autun. Modèles italiques dans l'architecture des II^e et I^{er} s. av. n. è. en Gaule et dans les régions voisines, UMR 5608 TRACES, BIBRACTE, Oct 2013, Toulouse, France. p. 441-447. hal-02466098

HAL Id: hal-02466098

<https://hal.science/hal-02466098v1>

Submitted on 4 Feb 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

La question ouverte de la datation des portes d'Autun

VIVIEN BARRIÈRE

Voici comment l'abbé Courtépée expose la situation dans laquelle se trouvent depuis toujours les savants cherchant à dater la construction de la porte d'Arroux et de ses trois homologues: « *Comme il n'y a point d'inscription sur ce monument d'Autun, on ne peut asséoir aucun jugement sur le temps précis de cette élégante construction. Des médailles seules, cachées sûrement sous les angles ou sous le jambage du milieu, pourroient nous l'apprendre, si on y faisoit quelques fouilles.* » (Courtépée 1778, p. 503). Ni inscription, ni monnaie ne permettaient en effet de dater les portes romaines d'Autun. De ce fait, depuis la Renaissance, les érudits en furent réduits à deux extrémités: d'une part, dater des vestiges matériels sur la base de conjectures forgées à partir de sources littéraires antiques peu disertes sur la question, d'autre part se satisfaire de l'impression générale inspirée par l'architecture et l'ornementation des portes conservées.

DES ERRANCES PASSÉES DES ANTIQUAIRES ET DES HOMMES DE L'ART...

Les premiers convoquent Ammien Marcellin pour dater le rempart de l'époque antérieure à la conquête romaine. En réalité, si ces érudits peinent à dater correctement les portes, c'est parce qu'une majorité d'entre eux considère qu'Autun s'élève sur les ruines même de Bibracte, ce qui les autorise à dater murs et portes de l'époque de l'indépendance de la Gaule. Fondé sur plusieurs mentions antiques trouvées chez César (à propos de Bibracte: *BG*, I, 23; VII, 5) et Ammien Marcellin (à propos d'Autun: *Res Gestae*, XV, XI, 11; XVI, II, 1), leur raisonnement est le suivant: si César mentionne les murs de Bibracte et que l'historien du IV^e siècle évoque la *vetustas* des murs d'Autun, dès lors, pourquoi dater ce rempart du Haut-Empire s'il est aussi mal en point à l'époque d'Ammien Marcellin et que son existence est attestée par César à une époque antérieure. Il a fallu attendre le dernier tiers du XIX^e siècle, avec les fouilles du

mont Beuvray et la grande tranchée liée à l'aménagement de la voie ferrée d'Autun, pour que ce type de raisonnement perde tout fondement.

Quant aux seconds, ils associent les éléments les plus subjectifs comme la "sévérité", la "noblesse" ou la "finesse" du style à des critères techniques tels que la qualité de la taille ou la présence de ratés de chantier comme s'il s'agissait là de critères de datation. Par ailleurs, leur méconnaissance de l'architecture défensive romaine est pour beaucoup dans les flottements de la datation. Aussi, faute de parallèles connus et identifiés, personne n'a-t-il compris que le plan de la porte d'Arroux était incomplet et que l'édifice disposait à l'origine d'une cour intérieure. Dans ces conditions, il est normal qu'une compréhension partielle des vestiges aboutisse à une interprétation et à une datation erronées. Autre exemple: la présence de herses au niveau de la porte d'Arroux. Ce dispositif traditionnellement associé à l'époque médiévale a conduit de grands noms tels que Viollet-le-Duc à abaisser de quatre à cinq siècles la datation des portes d'Autun. Pourtant, ce système de fermeture est bien attesté en Italie ou en Gaule Narbonnaise dès l'époque antique.

Le but n'étant pas d'entrer dans le détail des errances que l'on observe dans les travaux des antiquaires et des hommes de l'art sur la question de la datation des portes urbaines d'Autun, je renvoie à ma thèse (Barrière 2012, vol. 1, ch. 3) et me contenterai ici d'indiquer que la construction des portes monumentales a été successivement située entre le premier âge du Fer et le Moyen-Âge. En effet, entre la proposition de l'ingénieur du Roi Thomassin qui considère que le modèle des portes urbaines a été suggéré aux Éduens par les Phocéens de Marseille (plusieurs siècles avant que Rome n'intervienne en Gaule, donc) et celle de l'ingénieur des États de Bourgogne Antoine qui y reconnaît les caractères de l'architecture de la fin du XI^e siècle, le grand écart est total! Ces deux hommes de l'art adoptent pourtant la même méthode de datation en fondant leur proposition sur l'analyse stylistique du décor des portes.

... AUX HÉSITATIONS ACTUELLES DES ARCHÉOLOGUES ET DES HISTORIENS

Au cours du XX^e siècle, les hypothèses de datation se sont resserrées autour de la période augustéenne, voire du I^{er} s. de n. è., mais la question de la contemporanéité des deux niveaux des portes, rez-de-chaussée et galerie supérieure, est venue complexifier les réflexions (ill. 1).

Sur quels éléments fonder une proposition de datation ?

Si l'on exclut l'utilisation des sources littéraires et les raisonnements cherchant à faire coïncider une structure archéologique avec la chronologie historique globale, il reste trois manières de dater les portes d'Autun : exploiter les données stratigraphiques acquises par la fouille, se fonder sur l'analyse stylistique de leur décor ou bien les replacer au sein de la série architecturale des édifices de même type. Examinons les apports et les limites de ces trois méthodes.

Datation archéologique

La méthode consistant à dater un édifice à partir de la compréhension de la stratigraphie et du mobilier archéologique associé est sans conteste la moins sujette à caution. Hélas, les fouilles au niveau des portes urbaines d'Autun ont été rares et pour ainsi dire jamais documentées. La principale exception concerne la porte d'Arroux, au nord-ouest de la ville.

En décembre 2000, lors d'une surveillance archéologique, a été mis au jour un quinaire d'argent d'Octave, daté des années 29-28 av. n. è. (Labaune 2002), au niveau du piédroit séparant la petite baie occidentale de la baie centrale voisine. Aux dires de l'archéologue présent sur place, il est très probable qu'elle appartienne à une structure maçonnée parementée en contact avec l'un des soubassements en arkose, peut-être le trottoir situé au niveau du passage latéral piétonnier occidental, peut-être l'un des murs latéraux de la cour intérieure. La monnaie en question présente un diamètre de 15 mm pour un poids d'1,80 g. L'avvers représente une tête nue d'Octave à droite accompagnée de la légende CAESAR IMP VII tandis que le revers montre une Victoire tenant une couronne de la main droite et une palme de la main gauche, debout sur une ciste mystique entourée de deux serpents avec la légende ASIA RECEPTA. Ce quinaire octavien fournit donc un *terminus post quem* pour le chantier de construction de la porte d'Arroux ou du moins pour l'aménagement, nécessairement plus ou moins contemporain du chantier de construction de la porte, de la voie et de ses trottoirs : 29-28 av. n. è. Il paraît toutefois difficile de préciser davan-

tage la datation fournie par le quinaire, étant donné que rien n'empêche, en théorie, que cette unique monnaie ait été perdue là plusieurs dizaines d'années après sa disparition de la circulation.

Outre la découverte du quinaire, d'autres informations relatives à la datation ont été livrées par cette surveillance archéologique. Plusieurs tranchées, ouvertes de part et d'autre de la porte et parfois en contact avec les soubassements en arkose des piédroits, ont en effet livré du mobilier céramique. Le mur perpendiculaire à la porte qui est adossé au piédroit séparant la baie centrale occidentale de la baie latérale non conservée a livré un fragment de panse d'amphore Dressel 20, qui correspond avec une grande vraisemblance, d'après Y. Labaune, à une fourchette chronologique comprise entre 60 et 120. Quant au mur qui lui fait pendant, côté est, deux fragments de panse de jattes carénées ont été mis au jour dans le comblement de la tranchée de fondation de ce mur : leur datation correspond à une période qui va du règne de Tibère aux Flaviens. Le mobilier céramique trouvé au niveau de ces deux murs semble donc indiquer une datation de la deuxième moitié du I^{er} s. de n. è. pour les deux murs latéraux de la cour intérieure. Or, l'analyse architecturale du bâti et l'étude stratigraphique des élévations nous ont appris que ces murs sont parfaitement contemporains de la phase de construction de la porte d'Arroux et qu'ils ne sauraient appartenir à une phase ultérieure, étant donné que leur construction est nécessairement antérieure au ravalement général des parements, phase ultime du chantier. Cela dit, cette hypothèse de datation n'est hélas fondée que sur trois tessons et doit être, pour cette raison, évidemment relativisée en l'attente d'une confirmation éventuelle. Par ailleurs, la stratigraphie n'exclut pas que ces tessons puissent être des intrusions occasionnées lors de travaux d'entretien ou de réfection de la voie ou de ses caniveaux ou bien lors du démontage de la cour intérieure (ce qui indiquerait une phase de fonctionnement relativement brève pour ce dispositif).

Datation sur critères stylistiques

À l'heure actuelle, la plupart des hypothèses de datation des deux portes les mieux conservées reposent sur l'analyse stylistique de leur décor. Plusieurs éléments décoratifs de la porte d'Arroux possèdent des caractéristiques bien attestées en Narbonnaise à la période proto-augustéenne : la découpe symétrique et la proportion des feuilles d'acanthé des chapiteaux, le motif de rai-de-cœur et de feuilles dressées, la forme des hélices des chapiteaux, les proportions de la corniche au sein de l'entablement, la présence de cannelures à ménisque et l'absence de plinthe sur les pilastres ou encore l'absence de décor sur les faces latérales des modillons et sur les métopes

LA QUESTION OUVERTE DE LA DATATION DES PORTES D'AUTUN

Référence	Proposition de datation	Arguments
Déchelette, Grenier 1931, p. 344-345	époque augustéenne (pour le 1 ^{er} niveau des portes d'Arroux et Saint-André) ; époque constantinienne (pour le 2 ^e niveau des portes d'Arroux et Saint-André)	comparaison typo-morphologique avec les portes de Nîmes, Aoste, Fano et Rimini
Kähler 1939, p. 16 ; 1942, p. 66-72	dernière décennie du 1 ^{er} s. av. n. è. pour la porte d'Arroux ; époque augusto-tibérienne (contemporanéité des deux niveaux des portes d'Arroux et Saint-André ; inachèvement des portes sans doute dû à la révolte de Sacrovir)	critères stylistiques (chapiteaux de pilastre comparés à ceux de l'arc de Suse et aux deux arcs de Langres) ; raisonnement historique pour dater la fin du chantier de construction
Berthollet 1948, p. 9-10 ; 1951, p. 174	1 ^{er} s. de n. è., sans doute dans sa 2 ^e moitié (pour la porte d'Arroux et le 1 ^{er} niveau de la porte Saint-André ; le IV ^e s. pour le 2 ^e niveau de la porte Saint-André)	critères stylistiques
Duval 1951, p. 82-85	époque augustéenne (pour la porte d'Arroux et le 1 ^{er} niveau de la porte Saint-André ; le 2 ^e niveau de cette dernière porte étant postérieur)	synthèse entre Grenier et Berthollet ; raisonnement historique au terme duquel il date la réfection de l'étage de la porte Saint-André de la fin du III ^e siècle
Olivier 1987, p. 57-58	proposition implicite d'une datation proto-augustéenne pour la porte d'Arroux	critères stylistiques (chapiteaux de pilastre comparés à des exemplaires de <i>Glanum</i>)
Guillaumet, Rebourg 1987, p. 48	époque augustéenne, sans doute la dernière décennie du 1 ^{er} s. av. n. è. (interprétation de la datation implicite suggérée dans Olivier 1987)	contemporanéité de l'enceinte, des portes et de la trame viaire ; datation stratigraphique de la première phase du <i>cardo maximus</i> ; datation stylistique de la porte d'Arroux
Rebourg 1998, p. 170	datation augustéenne antérieure au changement d'ère pour la porte d'Arroux.	critères stylistiques (corniche, chapiteaux, pilastres)
Kasprzyk 2005, vol. I, 107, 159 ; vol. 2, p. 87-88	datation augustéenne pour la porte Saint-André ; 1 ^{er} s. de n. è. au plus tard	critères stylistiques (chapiteaux de pilastre)
Brunet-Gaston <i>et al.</i> 2006, p. 233 ; 2008, p. 75	datation augusto-tibérienne pour la porte Saint-André	critères stylistiques (chapiteaux de pilastre)
Olivier 2010, p. 282 et 285	entre 15 av. n. è. et le changement d'ère pour la porte d'Arroux	critères stylistiques (chapiteaux, entablement, pilastres)
Brunet-Gaston 2011, p. 267	années 20 av. n. è. pour la porte d'Arroux	critères stylistiques (chapiteaux, corniche) : comparaison avec l'arc de Langres (années 20 av. n. è. selon Olivier, Sauron 2010) et la <i>porta Praetoria</i> d'Aoste (à partir de 25 av. n. è.).
Maligorne 2011, p. 257 et 260	entre 5 et 15 de n. è. pour la porte d'Arroux	critères stylistiques (corniche) : la porte est jugée postérieure à l'achèvement du décor de la Maison Carrée (vers 5 de n. è.)

I. Synthèse des principales propositions de datation des portes d'Autun dans les travaux scientifiques.

(Olivier 1987, p. 58; Rebourg 1998, p. 170; Brunet-Gaston *et al.* 2006, p. 54-55; Olivier 2010, p. 275, 279, 285; Brunet-Gaston 2011, p. 267). L'un de ces éléments, la découpe symétrique de l'acanthé "en harpon" (ill. 2), prête toutefois à débat dans la mesure où son emploi se prolonge plus tardivement dans les autres provinces occidentales qu'en Narbonnaise (Brunet-Gaston 2007, p. 73-83; Maligorne 2011, p. 257-258; Tardy 2011, p. 321). Dès lors, choisissant de ne retenir que les éléments ornementaux les plus récents (communs aux corniches de la porte d'Arroux et de la Maison Carrée), Y. Maligorne plaide pour une datation tardo-augustéenne (comprise entre 5 et 14 de n. è.). Il faut signaler enfin qu'A. Olivier souligne la proximité du profil originel des modillons de la porte autunoise avec ceux de la Maison Carrée (5 de n. è.), du temple de Mars Ultor (inauguré en 2 av. n. è.) mais aussi du temple d'Apollon Sosianus (années 20 av. n. è.). L'hésitation se situe donc entre la période médio-augustéenne (Olivier 2010) et la période tardo-augustéenne (Maligorne 2011).

Quant à la porte Saint-André, faute de parallèles pertinents, la datation stylistique des chapiteaux de pilastre de sa galerie supérieure aboutit à une fourchette chronologique moins précise: le premier tiers du 1^{er} s. de n. è. (époque augusto-tibérienne), voire la période julio-claudienne (c'est-à-dire les deux premiers tiers du 1^{er} s. de n. è.). En effet, l'originalité de ces chapiteaux ne facilite pas leur mise en série et leur datation (ill. 3). S'ils sont ioniques, comment expliquer que l'abaque déborde au-delà des volutes ? Mais, s'ils sont composites, comment expliquer l'absence de fleuron sur l'abaque et de feuilles d'acanthes sur le *calathos* ? En résumé, à l'instar d'H. Kähler, A. Olivier parle de chapiteaux composites à fort caractère ionique; M. Kasprzyk penche quant à lui pour des chapiteaux ioniques tandis que V. Brunet-Gaston y voit des chapiteaux "ionicisants" préfigurant le type du chapiteau composite à *calathos* à languettes. Tous trois s'accordent toutefois pour souligner l'originalité, voire l'unicité, de ces chapiteaux (Olivier 1987, p. 58; Kasprzyk 2005, vol. 2, p. 87-88; Brunet-Gaston *et al.* 2006, p. 70; 2008, p. 70-71).

À mon sens, le principal problème de cette approche stylistique réside dans l'absence de jalons chronologiques fiables dans l'est de la Gaule, ce qui contraint à les chercher en Gaule Narbonnaise et, par conséquent, à devoir admettre comme pré-supposé le retard d'*Augustodunum* par rapport à la Narbonnaise. Cela interdit donc d'envisager que la diffusion de ces modèles architecturaux ait pu se faire de l'Italie à la Gaule Lyonnaise sans transiter par la Narbonnaise mais en passant par la Gaule Cisalpine. Cela pose également, pour la porte Saint-André, un autre problème sur lequel nous reviendrons.



2. Porte d'Arroux, côté campagne. Détail de la galerie supérieure : chapiteau de pilastre corinthien (cliché V. Barrière).



3. Porte Saint-André, vue depuis l'intérieur de la ville. Détail de la galerie supérieure : chapiteau de pilastre ionique ou composite (cliché V. Barrière).

Datation fondée sur une mise en série typo-morphologique

Comparer d'un point de vue morphologique les portes d'Autun à d'autres portes partageant des caractères communs, traditionnellement datées de la période tardo-républicaine ou du début de la période impériale, permet davantage de poser les jalons d'une éventuelle chronologie relative que de proposer des datations absolues. D'un point de vue morphologique, les portes urbaines d'*Augustodunum* peuvent être rapprochées des portes d'Auguste et du Cadereau à Nîmes, de la *porta Palatina* et de la *porta Decumana* à Turin, de la *porta Praetoria* à Aoste et de quantité d'autres portes. Mais il importe au préalable de les mettre en série afin que les comparaisons puissent être valides, sans quoi on ne sait si l'on compare le nombre de baies, l'aspect de la façade, la forme des tours...

Les portes d'Autun appartiennent à la série architecturale des portes à quatre baies flanquées de tours à talon rectangulaire. À l'échelle de l'Occident romain, la série des portes à quatre baies compte au moins quatre édifices en Gaule Lyonnaise (Autun), quatre en Italie (Concordia, Turin), trois en Bretagne (Cirencester, Colchester, St Albans), deux en Narbonnaise (Nîmes) et deux en Germanie Supérieure (Avenches). Si l'on se fonde sur le cas de la porte d'Arroux, la mieux connue des quatre portes d'Autun, on peut préciser encore la typologie architecturale : on a affaire à une porte urbaine munie d'une cour intérieure de forme quadrangulaire. Parmi les portes mentionnées, seules celles de Nîmes (2), de Turin (2) et de Concordia (2) partagent la même caractéristique. Toutes six sont datées de l'époque augustéenne, celles de Nîmes et de Turin semblent être antérieures au changement d'ère mais, comme à Autun, il est délicat de les situer avec précision et certitude.

En effet, le principal problème que rencontre cette approche réside dans la validité de la datation des différentes portes urbaines convoquées à titre de comparaison. En réalité, la situation n'est pas pire à Autun qu'ailleurs et les datations des portes sont rarement jugées fiables. C'est même le cas pour la porte d'Auguste à Nîmes qui peut pourtant être datée à la fois sur critères stylistiques (ses chapiteaux présentent un type d'acanthé à découpe symétrique et un autre à découpe dissymétrique) et grâce à l'inscription arborée par la frise (le onzième consulat et la huitième puissance tribunicienne d'Auguste renvoient à l'année 16-15 av. n. è.) : on se demande si l'inscription date l'autorisation de construire, le début ou l'achèvement des travaux de construction, ce qui introduit un flou d'une quinzaine d'années autour d'une datation stipulant pourtant une année déterminée (Gros 1987, p. 159; Rebuffat 2012, p. 26-29). C'est pour cette rai-

son qu'il ne faut pas attendre de la mise en série des portes urbaines de l'Occident romain qu'elle fournisse des datations absolues particulièrement précises. Son intérêt réside davantage dans l'étude de la manière dont des solutions techniques différentes sont utilisées selon les contextes chronologiques et géographiques. En réalité, c'est de datations stratigraphiques dont on a besoin et il est très rare d'en disposer.

LA DATATION DES PORTES D'AUTUN, QUESTION SECONDAIRE ?

Pour conclure de manière paradoxale, sans rien ôter à l'importance des problématiques historiques en jeu (telles que le rythme et les modalités du transfert de la population éduenne depuis Bibracte jusqu'à la nouvelle fondation ou encore l'origine des modèles à l'œuvre dans l'urbanisme d'*Augustodunum*), j'insisterai sur la nécessité et sur la primauté de l'étude archéologique et architecturale des portes d'Autun par rapport à la question de leur datation. Il est en effet indispensable de répondre à plusieurs questions préalables : est-on en droit de généraliser la datation d'une porte aux trois autres ? En d'autres termes, a-t-on affaire à un projet unitaire de construction ? Comment mettre en série les portes d'Autun avec les autres portes urbaines similaires tant que l'on n'a pas restitué leur plan complet ? Si l'on sait désormais qu'il faut restituer à la porte d'Arroux une cour intérieure, est-ce le cas pour les trois autres ? Que faire de la datation de tel ou tel élément décoratif si l'on ne s'est pas d'abord assuré qu'il appartenait bien à la phase initiale de construction de l'édifice ?

C'est d'ailleurs là le problème de l'interprétation de la datation stylistique des chapiteaux de la galerie supérieure de la porte Saint-André. La lecture stratigraphique des élévations conservées révèle que l'essentiel de l'étage (entièrement en grès arkose du bois des Cros) n'est pas contemporain du rez-de-chaussée (essentiellement constitué de calcaire oolithique de Fontaines) et qu'il est donc illusoire de chercher à dater la construction de l'édifice en étudiant la syntaxe ornementale d'une galerie supérieure réalisée à l'occasion d'une réfection. En effet, la présence de deux blocs de calcaire oolithique (appartenant à la phase de construction) à l'extrémité de l'assise située entre la corniche intermédiaire et les bases des piliers de la galerie supérieure, assise majoritairement constituée de blocs d'arkose qui appartient structurellement au second niveau, indique qu'initialement ce second niveau avait été érigé en calcaire oolithique, exactement comme à la porte d'Arroux. L'autre argument permettant d'établir que le second niveau de la porte Saint-André est une réfection réside dans l'étude des proportions des entablements : il apparaît que les

deux entablements sommitaux ne respectent pas le même rythme que ceux qui couronnent le premier niveau (Barrière 2012, vol. 1, ch. 3). Par conséquent, ces chapiteaux ne peuvent que dater la réfection de la porte urbaine, à supposer toutefois qu'il ne s'agisse pas de remploi. L'extension abusive de la datation des chapiteaux de pilastre à l'édifice entier, voire aux quatre portes de la ville a donc conduit récemment plusieurs chercheurs à remettre à cause la possibilité que les portes urbaines soient antérieures au changement d'ère ou à considérer que la porte Saint-André était postérieure de plusieurs décennies à la porte d'Arroux. Ces deux affirmations correspondent peut-être à la vérité mais elles ne sauraient en aucune manière être fondées scientifiquement sur la datation stylistique des chapiteaux de la porte Saint-André. Ceci n'est qu'un exemple pour souligner que la datation des portes doit procéder de leur étude archéologique, et non la précéder.

Enfin, pour envisager au mieux la problématique de la datation des portes urbaines, il faut l'intégrer également dans une réflexion d'ensemble sur les étapes de la fondation d'*Augustodunum* en lien avec la mise en place de la trame viaire, du réseau routier, du réseau

hydraulique et du reste de l'enceinte. La constitution d'une chronologie relative minutieuse des étapes de la fondation et de la réalisation de l'urbanisme, augmente les chances de pouvoir intégrer progressivement au sein de cette trame globale des datations stratigraphiques que ne me manquent pas de fournir les opérations de surveillance et d'archéologie préventive.

La fragilité des arguments fondant une datation médio-augustéenne (entre 15 av. n. è. et le changement d'ère) de la construction des portes d'Autun explique sans doute la tentation récente de replacer la datation des portes autunoises au I^{er} s. de n. è. Cette tendance à abaisser la datation repose également sur le constat souvent effectué ailleurs d'un décalage chronologique entre la fondation d'une ville et sa phase de monumentalisation architecturale. Cela dit, elle est à ce jour dénuée de fondements matériels précis et ne relève que de la vraisemblance. Pour l'heure, malgré la faiblesse de ses fondements, il paraît donc plus prudent de s'en tenir à la datation traditionnelle, médio-augustéenne. Enfin, il faut garder à l'esprit qu'un tel chantier de construction peut facilement s'étendre sur une dizaine d'années: il est illusoire d'espérer une date précise à l'année près.

BIBLIOGRAPHIE

Barrière 2012 : BARRIÈRE (V.). — *Les portes de l'enceinte antique d'Autun et leurs modèles (Gaule, Italie, provinces occidentales de l'Empire romain)*. Dijon : université de Bourgogne, 2012 (thèse de doctorat).

Berthollet 1948 : BERTHOLLET (J.). — *Autun, ses monuments historiques*. Autun : impr. Notre-Dame des anges, 1948, 44 p.

Berthollet 1951 : J. BERTHOLLET (J.). — Esquisse de l'évolution urbaine d'Autun depuis sa fondation jusqu'au début du XVI^e siècle. *Mémoires de la Société éduenne*, 50, 4-5, 1951, p. 165-192.

Brunet-Gaston et al. 2006 : BRUNET-GASTON (V.), BEDON (R.), BLANC (A.), BLANC (P.), CHARDRON-PICAULT (P.), GASTON (C.), GELY (J.-P.), LAMOTTE (D.), LORENZ (J.), MAURICE-CHABARD (B.), TARDY (D.). — *Le lapidaire architectonique & décoratif d'Augustodunum (Autun)*. Document Final de Synthèse du PCR Pierre, Technique et Décor architectonique à Augustodunum : de la carrière au monument (2001-2006). Dijon : ministère de la Culture et de la Communication; DRAC Bourgogne; SRA, 2006.

Brunet-Gaston 2007 : BRUNET-GASTON (V.). — Le décor architectonique dans l'Arc jurassien "étendu", de Augustodunum-Autun (Saône-et-Loire, F) à Augusta Raurica-Augst (Bâle-Campagne, CH). In: BELET-GONDA (C.), MAZIMANN (J.-P.), GREFFIER-RICHARD (A.) dir. — *Premières Journées Archéologiques Frontalières*

de l'Arc Jurassien: Mandeuve, sa campagne et ses relations d'Avenches à Luxeuil et d'Augst à Besançon. Actualités archéologiques régionales. Besançon : Presses universitaires de Franche-Comté; Office de la culture et Société jurassienne d'Émulation, 2007, p. 73-83. (Annales Littéraires de l'Université de Franche-Comté; 816).

Brunet-Gaston 2011 : BRUNET-GASTON (V.). — Les programmes augustéens d'Autun (Augustodunum). In: **Reddé et al. 2011**, p. 265-273.

Colin 1987 : COLIN (M.-G.) dir. — *Les enceintes augustéennes dans l'Occident romain (France, Italie, Espagne, Afrique du Nord)*. Actes du colloque international de Nîmes / III^e Congrès archéologique de Gaule méridionale, Nîmes, 1985. Nîmes : École antique de Nîmes; Association pour le développement de l'archéologie en Languedoc-Roussillon, 1987, 165 p. (Bulletin annuel, École Antique de Nîmes, n° spécial; 18).

Courtépée 1778 : COURTÉPÉE (C.). — *Description historique et topographique du duché de Bourgogne*. Dijon : Causse, 1778, t. 3.

Déchelette, Grenier 1931 : DÉCHELETTE (J.), GRENIER (A.). — *Manuel d'archéologie gallo-romaine, I. Généralités – travaux militaires*. Paris : Picard, 1931, 619 p.

Duval 1951 : DUVAL (P.-M.). — Portes et mausolées d'Autun. *Bulletin de la Société nationale des Antiquaires de France*, 1950-1951, p. 83-95.

Gros 1987 : GROS (P.). — Rapport de synthèse. In: **Colin 1987**, p. 159-164.

Guillaumet, Rebourg 1987 : GUILLAUMET (J.-P.), REBOURG (A.). — L'enceinte d'Autun. In: **Colin 1987**, p. 41-48.

Kähler 1939 : KÄHLER (H.). — *Die römischen Kapitelle des Rheingebietes*. Berlin : W. de Gruyter, 1939, 100 p.

Kähler 1942 : KÄHLER (H.). — Die römischen Torburgen der frühen Kaiserzeit. *Jahrbuch des Deutschen Archäologischen Instituts*, 57, 1942, p. 1-104.

Kasprzyk 2005 : KASPRZYK (M.). — *Les cités des Éduens et de Chalon durant l'Antiquité tardive (v. 260-530 apr. J.-C.). Contribution à l'étude de l'Antiquité tardive en Gaule centrale*. Dijon : université de Bourgogne, 2005 (thèse de doctorat).

Labauve 2002 : LABAUVE (Y.). — *Autun intra et extra muros – Travaux d'illumination de la Porte d'Arroux, rapport de surveillance archéologique*. Autun : ministère de la Culture ; SRA de Bourgogne, 2002.

Maligorne 2011 : MALIGORNE (Y.). — Le style dit du Second Triumvirat et la première parure monumentale des cités du Centre-Est. Remarques sur la valeur chronologique de l'acanthé à découpage symétrique. In: **Reddé et al. 2011**, p. 254-264.

Olivier 1987 : OLIVIER (A.). — Les portes de l'enceinte d'Autun. In: PINETTE (M.) dir. — *Autun – Augustodunum : capitale des Éduens*. Catalogue de l'exposition tenue à

l'Hôtel-de-Ville d'Autun, du 16 mars au 27 octobre 1985, Autun, 1985. Autun : Ville d'Autun, 1987, p. 55-58.

Olivier 2010 : OLIVIER (A.). — La porte d'Arroux à Autun : observations sur l'architecture et le décor d'une porte d'enceinte gallo-romaine du Haut-Empire et sa parenté avec l'arc honorifique de Langres. *Revue archéologique de l'Est*, 59, 1, 2010, p. 265-286.

Olivier, Sauron 2010 : OLIVIER (A.), SAURON (G.). — Les portes augustéennes. In: JOLY (M.). — *Langres (52)*. Paris : Académie des inscriptions et des belles-lettres, 2001, p. 48-49 (Carte archéologique de la Gaule ; 52/2)

Rebourg 1998 : REBOURG (A.). — L'urbanisme d'Augustodunum (Autun, Saône-et-Loire). *Gallia*, 55, 1998, p. 141-236.

Rebuffat 2012 : REBUFFAT (R.). — Qui va payer l'enceinte urbaine ? In: DEROCHE (F.), LECLANT (J.) dir. — *Enceintes urbaines, sites fortifiés, forteresses d'Afrique du Nord*. Actes de la V^e Journée d'études nord-africaines, Paris, 2010. Paris : Académie des inscriptions et belles-lettres, 2012, p. 25-74.

Reddé et al. 2011 : REDDÉ (M.), BARRAL (Ph.), FAVORY (Fr.), GUILLAUMET (J.-P.), JOLY (M.), MARC (J.-Y.), NOUVEL (P.), NUNINGER (L.), PETIT (Chr.). — *Aspects de la romanisation dans l'Est de la Gaule*. Glux-en-Glenne : Bibracte, 2011, 2 vol, 966 p. (Bibracte ; 21).

Tardy 2011 : TARDY (D.). — L'adoption des formes architecturales romaines. Une évolution complexe et progressive. In: **Reddé et al. 2011**, p. 319-323.



